



DB IMMO

S.A.R.L au capital de 10 000 Euros – RCS Bordeaux 511467003
Siège social 22 avenue de la Libération 33310 à LORMONT
Tél. : 05 57 80 05 85 – E-mail : lormont@laforet.com

BAREME DES HONORAIRES en vigueur au 01 Janvier 2019

HONORAIRES DE TRANSACTION (Hors *Cas particulier – voir ci-dessous)

Prix Net Acquéreur(€)	Honoraires TTC (€)	Prix Net Acquéreur(€)	Honoraires TTC(€)	Prix Net Acquéreur(€)	Honoraires TTC (€)
< 80 000	6 500	210 000	13 000	340 000	19 500
90 000	7 000	220 000	13 500	360 000	20 000
100 000	7 500	230 000	14 000	380 000	20 500
110 000	8 000	240 000	14 500	400 000	21 000
120 000	8 500	250 000	15 000	420 000	21 500
130 000	9 000	260 000	15 500	440 000	22 000
140 000	9 500	270 000	16 000	460 000	22 500
150 000	10 000	280 000	16 500	480 000	23 000
160 000	10 500	290 000	17 000	> 480 000	5%
170 000	11 000	300 000	17 500		
180 000	11 500	310 000	18 000		
190 000	12 000	320 000	18 500		
200 000	12 500	330 000	19 000		

Au-delà de 480 000 euros nos honoraires sont de 5% TTC

Lorsque le prix est compris entre deux tranches, la tranche d'honoraires la plus élevée est appliquée au mandat.

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

HONORAIRES POUR LES BAUX D'HABITATIONS OU MIXTES REGIS PAR LA LOI N°89-462 DU 06/07/1989 POUR LES BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS.

Pour les biens de moins de 45 m² de surface habitable

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

10 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée :

3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Pour les biens de plus de 45 m² de surface habitable

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

8 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée :

3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Taux de TVA applicable : Taux officiel en vigueur au moment de la transaction (20%)

Barème des honoraires de Gestion (en vigueur à.p du 1er Mai 2019)

Encaissement des loyers et charges avec quittancement dès règlement du locataire
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email ou par courrier
Révision annuel du loyer et régularisation des charges
Paiement des charges de copropriété au syndic
Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers
Suivi des attestations d'assurance et d'entretien de votre logement

<u>Nombre de lots</u>	<u>Honoraires de gestion</u>	(TVA:20%)
1 lot	7,50 % TTC	
2 à 5 lots	7,00 % TTC	
6 à 10 lots	6,50 % TTC	
11 à 15 lots	6,00 % TTC	
16 lots et plus	5,00 % TTC	

du montant du loyer+charges/mois

Prestations occasionnelles sur demande

Diagnostic Technique ERP (état des risques et pollutions, valable 6 mois)	10 €
Etablissement de devis, suivi de travaux (<i>artisans agréés par l'agence</i>)	50 €
Frais de suivi de sinistre (intervention auprès des assurances, suivi dossier)	50 €
Représentation aux assemblées générales ou spéciales (par AG)	150 €
Représentation commission de conciliation, expertise sinistre	150 €
Frais de rédaction avenant au bail, à la charge du demandeur	150 €
Frais de renouvellement bail commercial ou professionnel (bailleur + locataire)	150 €
Frais de duplicata de document, par document à la charge du demandeur	5 €
Frais de relance et/ou mise en demeure impayés locataires: tarifs postaux en vigueur	
Frais d'huissier, commandement de payer locataire: honoraires de l'huissier	
Frais d'avocat: honoraires d'avocat, sur devis	